

La feuille de chou du Rouinet :

mardi 16 et vendredi 19 novembre

Le jardin a encore eu droit à la pluie cette semaine. Décidément, il n'en manque pas cet automne. Pas besoin d'arroser, les réserves sont bonnes, sauf pour les serres bien sûr dont il faut s'occuper.

C'est fini paraît-il ! Souhaitons que la météo ne se trompe pas : une dizaine de jours sans pluie et un soleil dominant sont annoncés, avec des températures qui restent clémentes pour la saison.

Oui, c'est ce qu'il faut car Khalid a reçu depuis plusieurs semaines les graines et attend que le sol soit suffisamment ressuyé pour enfin pouvoir semer les fèves et les petits pois dans de bonnes conditions.

Les légumes en place profitent bien de ces conditions. Les céleris arrivent cette semaine dans les paniers et les fenouils sont toujours très dodus. Ils accompagneront les choux, fleurs et brocolis en particulier, qui produisent encore très bien. On gardera les pommes de terre et les blettes pour plus tard et on attendra une semaine de plus pour les radis noirs.

Dans nos paniers la semaine prochaine :

carottes (600g), poireaux (2), radis noirs, céleri branche, fenouil (2), chou (1), courge (1 part), mesclun varié ainsi que des oignons et betteraves.

L'application AMAPJ a adressé automatiquement à tout amapien disposant d'un email un identifiant et un mot de passe (provisoire).

C'est elle qui permet d'éditer le tableau de programmation mensuel et d'**assouplir** les rythmes et dates de distributions.

Jusqu'au 3 janvier nous pourrons l'utiliser pour visualiser les dates proposées et **choisir** celles de nos distributions. Ensuite, seuls les **référents** conserveront la main en cas de besoin.

Les contrats papiers rappellent généralement les dates, et précisent les semaines paires et impaires (dates parfois corrigées sur la version en ligne, notamment avec le lundi 31/10 et le jeudi 10/11 à la place du 1/11 et du 11/11/22).

Il est évident que cela peut rendre plus compliqué notre suivi, mais là encore l'application AMAPJ peut aider : en choisissant "**mes livraisons**" à la page d'accueil, nous pouvons **afficher notre liste mensuelle** et l'imprimer (lien en bas de page).

Concernant les inscriptions et les règlements, le principe reste de **régler d'avance**, via les référents sachant qu'il est important pour le jardinier de savoir à l'avance ce qu'il doit acheter et mettre en culture, au mois de **mars** pour l'été, et au mois de **juillet** pour l'hiver.

Liens internet : <http://rouinet.fr/contrats2022>
<http://rouinet.fr/amapj>